



LE TRAIT D'UNION CHARRON-DUCHARME

Bulletin publié par l'Association des Charron & Ducharme inc - Volume 13 - N° 2 février 2006

Un retard qui s'explique

Ce numéro du Trait d'union vous parvient encore une fois avec un retard de quelques semaines. Considérant la qualité des articles que vous y trouverez, nous sommes certains qu'il saura retenir votre attention, et que vous nous pardonneriez ce retard. La situation à cet égard devrait revenir à la normale dès le prochain numéro, en juin prochain.

Produire un bulletin d'information implique plusieurs personnes et demande une somme importante de travail. Il est donc facile de faire des liens entre les retards de production du bulletin, et certaines informations que vous trouverez à l'intérieur de ce numéro.

L'éditorial vous rappelle que la Conseil d'administration entend mettre l'accent en 2006 sur le recrutement, car il n'y a pas d'association sans membres. En outre, comme l'avis d'élection le signale, un certain nombre de ces membres doivent être prêts à s'impliquer personnellement au sein de l'association, car il n'y a pas de produits (comme le bulletin) sans producteurs.

Bonne lecture!

A delay that deserves some comments.

This issue of the Trait d'union once more reaches you with a delay of a few weeks. We apologize for this delay. However, we are sure that the quality of the articles that you will find in this issue will more than compensate for this delay. Next issue should reach you on time, somewhere around the middle of June.

To produce each issue of this newsletter requires a lot of work, from many persons. Thus, it is easy to link the delay with some information that you will find inside. We invite you on that matter to read the editorial about the recruitment, a major concern for the Board, since no association can last without members. Also, throw a look on the « Avis d'élection », since at least some members must accept to give a part of their leisure for the benefit of the association.

Good reading!

www.genealogie.org/famille/charronducharme

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES CHARRON & DUCHARME INC

Case Postale 78043, succursale «Aux quatre coins», Rosemère, QC J7A 4P2 (450) 661-1282

Président: Pierre Ducharme - duchap00@cooptel.qc.ca
Vice-président: Jean-Edouard Charron - jcharron@istar.ca
Secrétaire: Micheline Charron - charmi3528@hotmail.com
Trésorier & Régistrare: Lise Lessard - Ibouc10682@aol.com
Archiviste-généalogiste & webmestre: Luc Charron - charronl@videotron.ca
Administrateur: Pierre Ducharme
Administrateur: Richard Charron - rcharron_7@hotmail.com
Administrateur: Émile Ducharme
Administrateur: Fernand Charron - cman@fastmail.ca
Administrateur: Robert Charron #3
Administrateur & éditeur du bulletin: Robert Charron - robloul@sympatico.ca
Administratrice-substitut: Micheline Ducharme - mducharme@graymont-qc.ca
Représentant aux Etats-Unis/U.S.A. représentative: Richard (Dick) Miale - dmiale@pobox.com

TABLE DES MATIÈRES/CONTENTS

Editorial.....	3, 4
Avis d'élection.....	5
Mariage Pillard/Brisson	5
École de rang.....	11
Death of G. Richard Ducharme	15
La foire aux questions/Asking questions	17
Commentaires sur l'article « Our ancestor Pierre Charron, a biography ».....	18
Nouvelle parution.....	18
Le mariage protestant au XVI siècle.....	19
Through it all: a tribute to my mother.....	19
Nouveaux membres	20
Dictionnaire des Charron et Ducharme et bon de commande	20
Avis sociaux	22
Recensement - Dons au Fonds Émile Ducharme - Tarifs en vigueur	23
Avis de renouvellement de cotisation	24

L'association est membre de la Fédération des familles-souches québécoises inc.
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque Nationale du Canada

Le Trait d'union est publié trois fois par année, soit en février, juin et octobre. Il est distribué gratuitement aux membres, soit par courrier électronique sous forme de fichier PDF, soit par la poste. Les principales sociétés généalogiques en reçoivent gratuitement un exemplaire. Voir la dernière page pour les conditions d'adhésion à l'association.

Nous invitons nos membres et les personnes intéressées aux familles Charron et Ducharme à utiliser les pages du Trait d'union pour publier les résultats de leurs recherches sur ces familles. Les articles, photos, questions/réponses doivent être transmis, de préférence par courriel à Pierre Ducharme, au duchap00@cooptel.qc.ca, ou encore à la case postale de l'association. Les textes sont la responsabilité de leurs auteurs, qui confirment de ce fait avoir obtenu la permission de publier les données qui y figurent. Les articles sont publiés dans la langue dans laquelle ils nous parviennent ».

The Trait d'union is published three times a year, in February, June, and October. It is sent to all members free of charge, either by email as a PDF file, either on paper by regular mail. Main genealogical societies also received a free copy. See membership conditions on the last page.

We invite our members and all persons having an interest in Charron and Ducharme families to publish the results of their researchs, as well as pictures, questions/answers, in the columns of the Trait d'union. These must be sent, if possible by email to Pierre Ducharme at duchap00@cooptel.qc.ca, or else at our post office box. Texts are the responsibility of their authors, who confirm that they have the permission to publish the datas within these articles. Articles are published in the language they are written in.

ÉDITORIAL

Le recrutement : une priorité pour le Conseil d'administration de l'association.

Pierre Ducharme (# 19)

Fondée en 1993, l'Association des Charron et Ducharme fêtera donc en 2008 son quinzième anniversaire. Dès le départ, cette création a suscité un grand intérêt chez tous les Charron et Ducharme ayant une préoccupation pour l'histoire et la généalogie de nos familles. Ainsi, le noyau initial d'une vingtaine de membres a augmenté rapidement, pour atteindre un maximum d'environ 150 peu d'années après la fondation.

Cependant, au cours des dernières années, après avoir atteint ce plateau, le nombre de membres a eu tendance à décroître légèrement, mais régulièrement. Il se situe aujourd'hui à 137. Il est évident que cette tendance, si elle se poursuit, menacera à moyen terme la survie de l'association.

Plusieurs raisons justifient cette situation. Ainsi, plusieurs des membres de la première heure nous ont quittés, ou ne peuvent plus participer à nos activités à cause de la détérioration de leur état de santé. Bien sûr, plusieurs nouveaux membres ont joints entre temps nos rangs, mais de toute évidence pas en nombre suffisant pour maintenir le niveau de notre effectif. Nous savons que les frais d'adhésion ne sont pas en cause. À 15\$ par an ou 28\$ pour deux ans, ces frais n'ont pas été modifiés depuis 1993, et ils sont les plus bas de toutes les associations de familles du Québec.

La non disponibilité de notre site internet pendant plusieurs mois (presque deux ans, en fait), a sans aucun doute affecté le recrutement. Il est facile de nous en rendre compte, car depuis sa remise en opération à l'automne 2005, plusieurs personnes ont adhéré à notre association après avoir consulté ce site. Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous invitons d'ailleurs à le visiter (adresse au bas de la page titre), et aussi à y référer toute personne intéressée aux familles Charron et Ducharme. Ce site, où on retrouve entre autres documents un formulaire d'inscription, est certainement notre meilleur agent de recrutement!

Mais rien ne peut remplacer l'initiative personnelle de chaque membre. Inviter un membre de sa famille à adhérer à l'association, c'est l'aider à se relier à sa famille et à ses ancêtres. Lequel d'entre nous n'a pas d'ailleurs à répondre à des questions sur sa généalogie familiale? Compléter ses réponses d'une invitation à joindre nos rangs, c'est favoriser la continuité de l'association, assurer la poursuite des recherches qui nous permettent, année après année, d'en apprendre plus sur nos ancêtres et sur nos familles, et contribuer à rendre ces informations accessibles à toute la communauté généalogique.

Vous trouverez avec ce numéro du Trait d'union un exemplaire du dépliant d'information de l'association. Utilisez-le pour stimuler l'intérêt de ceux ou celles dans votre famille qui s'intéressent déjà à la généalogie et à l'histoire. Si nécessaire, offrez-leur un abonnement cadeau qui leur permettra de se familiariser avec notre association et, le cas échéant, de s'y impliquer activement.

Le recrutement, c'est actuellement la première préoccupation du Conseil d'administration de votre association. Mais elle doit devenir la préoccupation de tous ses membres. À défaut de quoi, répétons-le, c'est la survie même de l'association qui est en jeu.

EDITORIAL

Recruitment of new members is priority number one of the Board of Directors.

Pierre Ducharme (# 19)

Founded in 1993, the *Association des Charron et Ducharme* will celebrate its fifteenth anniversary in 2008. At the outset, the founding of the Association gave rise to much interest with Charron and Ducharme preoccupied with the genealogy and history of our families. The initial core of around 20 members rose rapidly to 150 members shortly after the Association was founded.

During the last few years, however, membership has declined slightly but regularly from its previous high of 150 members and has levelled off at 137. If that tendency continues, the survival of the association will be at risk in the medium term.

Many reasons justify this situation. For instance, many of the original members have left us or can no longer participate in our activities because of a decline in their health. New members have joined the association but not in numbers sufficient to maintain the level of membership. We know that membership dues have nothing to do with this situation. At \$15 per year or \$28 for two years since 1993, they remain the lowest fees of any family association of Quebec.

The unavailability of our web site for several months (actually, almost two years) probably had a negative effect on recruitment. Indeed, since the creation of our new web site in the Fall of 2005, several new members have joined our ranks after visiting the site. We invite you to visit our site if you have not already done so, and even to refer anyone interested in the Charron and Ducharme families (the address appears at the bottom of page one). The web site contains a membership form, among other information, and is certainly our most potent recruitment agent!

But the best method of recruitment, bar none, is the personal involvement of current members. Inviting a family member to join the association is helping that member to connect with family and ancestors. Don't we all have to answer genealogical questions from family or friends? If so, it is an ideal moment to invite that person to join our ranks, thereby promoting the perpetuation of our association, ensuring that research undertaken year after year continues to enlighten us about our ancestors and families, and making this information available to the genealogical community as a whole.

This number of the *Trait d'union* includes an informative leaflet about the association. Use it to stimulate members of your family that may already show an interest in genealogy and family history. You might even offer them a gift membership allowing them to become familiar with the association and hopefully get involved in its activities.

As stated above, the Board of Directors of your association is highly preoccupied with recruitment but it must also become that of all members, failing which will definitely jeopardize the survival of your association.

Traduction : Fernand Charron (# 6)

Avis d'élection

Veillez prendre note que le mandat de quatre des onze membres du Conseil d'administration de notre association se terminera le 13 mai 2006 (sièges # 1, 5, 6, 11). Conformément à nos statuts, l'élection pour combler ces postes se tiendra lors de l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu précisément le 13 mai.

Tout membre en règle de l'association peut poser sa candidature. Pour ce faire, il suffit d'en aviser le sous-signé, par téléphone, par écrit ou par courrier électronique, ou se présenter à l'assemblée générale pour déposer sa candidature.

Aucune qualification particulière n'est requise pour devenir membre du conseil. Il suffit d'être membre en règle, de vouloir s'impliquer dans l'atteinte de nos objectifs, et de pouvoir assister (le plus souvent possible) aux 3 réunions tenues chaque année; ces réunions se tiennent dans la région de Montréal. Les membres du conseil peuvent aussi s'impliquer de façon plus particulière sur l'un ou l'autre de nos comités : activités sociales, publications, plaque commémorative, site Internet, etc.

Inutile de préciser que la survie de l'association est reliée à l'existence d'un conseil d'administration bien vivant.

Au plaisir de recevoir votre candidature,

Pierre Ducharme, président de l'Association des Charron et Ducharme inc., le 4 mars 2006

Un document passionnant : le contrat de mariage, en secondes noces, de notre ancêtre Catherine Pillard avec Sébastien Brisson dit Laroche (25 décembre 1708)

Pierre Ducharme #19

L'histoire de notre ancêtre Catherine Pillard n'est connue que dans ses grandes lignes¹. Fille du roi, née en mars 1646 à La Rochelle, arrivée à Montréal à l'automne 1663, elle épouse Pierre Charron, son aîné de 11 ans, le 19 octobre 1665, à Montréal. Par la suite, elle donne naissance à 12 enfants entre 1666 et 1688, ce qui implique une somme de travail dont on a peine à se faire une idée aujourd'hui. Son époux Pierre Charron décède le 25 décembre 1700, à l'âge de 65 ans, et elle se retrouve veuve, à 54 ans, avec à sa charge 3 enfants entre 12 et 16 ans.

Nous ne savons actuellement rien de la vie de Catherine Pillard dans les années qui suivirent le décès de son mari. Sans doute s'est-elle chargée de régler la succession de son mari et surtout de conduire ses trois jeunes enfants à l'âge adulte. Ceci n'a pas toutefois laissé de traces. Plusieurs de ses enfants se sont mariés avant 1700 ou dans les années qui suivirent. Pourtant, selon le PRDH², elle n'est présente qu'une seule fois à l'un de ces mariages, à savoir au contrat de mariage de Jean et de Madeleine Guertin devant le notaire Bourdon, le 8 février 1711.

Soudain, coup de théâtre : le 25 décembre 1708, soit 8 ans jour pour jour après le décès de son premier époux Pierre Charron, devant le notaire Michel LePailleur, elle est partie à un contrat de mariage par lequel elle s'engage à épouser Sébastien Brisson dit Laroche, « le plus tôt que faire se pourra », pour reprendre les mots du contrat. De fait, le mariage fût célébré le 13 janvier suivant en l'église Notre-Dame de Montréal. L'épouse a 62 ans, tandis que l'époux, beaucoup plus jeune, a environ 38 ans. Mais avant de commenter ce contrat de mariage, reproduit in extenso ci-après, parlons un peu du futur époux.

1 Voir en particulier l'article intitulé « Qu'a donc fait Catherine Pillard du 22 septembre 1663 au 19 octobre 1665 ». Le Trait d'union, volume 7, numéro 1, pages 16 à 19.

2 Programme de recherches en démographie historique, www.genealogie.umontreal.ca. Consulté le 2006-03-04

Qui était Sébastien Brisson?

Originaire de St-Seurin, paroisse de la ville et de l'archevêché de Bordeaux³, Sébastien Brisson est fils de marchand. Il semble avoir agi comme tel en Nouvelle-France, puisqu'il est dit « maître bonnetier » lors de son mariage. Autour de 1700, il demeure sans doute à Québec, puisqu'il reconnaît un enfant naturel issu d'une union avec Marie Bruneau, enfant né et baptisé le 14 mai 1700 dans cette ville, sous le nom de Sébastien comme son père.

Sébastien a-t-il eu la garde de son fils? Ce n'est pas impossible. La mère, Marie Bruneau, a donné naissance à Québec à deux autres enfants naturels, Marie, née en 1697, et Jean, né en 1704, tous les deux de pères inconnus⁴. Comme Sébastien Brisson fils s'est marié pour sa part à Lachine en 1721, on peut croire que Sébastien Brisson père en a assumé la charge, la mère demeurant à Québec. Ceci n'est que pure spéculation, mais pourrait expliquer pourquoi Sébastien a décidé d'épouser une femme de 24 ans son aînée, et qui de toute évidence ne pouvait lui donner de descendance : il aurait eu besoin de quelqu'un d'expérience pour s'en occuper. Nul doute que Catherine Pillard avait cette expérience. Nous reviendrons dans un article ultérieur sur la vie de Sébastien Brisson.

Le contrat Pillard-Brisson.

Il y a déjà quelques années que l'association dispose du texte de ce contrat de mariage, conservé aux Archives nationales du Québec, à Montréal. Ce contrat comporte deux pages complètes, plus le haut d'une troisième page; il est reproduit immédiatement à la suite du présent texte.

Comme on peut le constater, la lisibilité du document laisse à désirer, c'est le moins que l'on puisse dire. Il a donc fallu recourir à des services professionnels pour parvenir à le rendre intelligible. C'est Mme Nolia Gervais, paléographe et historienne, qui s'est chargée de se travail, ce pour quoi elle peut être assurée de notre reconnaissance⁵. La transcription réalisée par Mme Gervais, qui respecte la graphie de l'époque, suit immédiatement le texte original du contrat. Pour en faciliter la lecture, nous avons divisé le texte en paragraphes qui n'existent pas dans le document original.

L'essentiel du contrat porte sur les aspects matériels du futur mariage. Les époux y adoptent le régime de la communauté de biens et, si nous interprétons le texte correctement, se font respectivement don de leurs biens en cas de décès. Ainsi, les enfants de Catherine Pillard et de Pierre Charron semblent exclus du futur héritage de leur mère. Comme le testament de Pierre Charron n'a pas été retrouvé (s'il a existé), il est difficile de dire si un partage avait déjà été fait entre les enfants de Pierre Charron au décès de celui-ci.

Le contrat est aussi significatif par ce qu'il ne dit pas que par ce qu'il dit. Par exemple, si Catherine Pillard est bien désignée comme veuve de Pierre Charron, aucune référence n'est faite à ses enfants, tous vivants à l'époque, ni à ses petits-enfants déjà nombreux. Chacun d'eux était-il trop occupé pour participer au remariage de leur mère? Ou bien cette absence laisse-t-elle deviner un conflit familial? Quoi qu'il en soit, aucun de ces enfants n'est présent lors du mariage religieux, les témoins étant pour l'essentiel les mêmes que pour le contrat de mariage.

Le mariage Pillard-Brisson ne dura que quelques années. En effet, le 23 juillet 1717, 8 ans et demi après son remariage, Catherine Pillard, appelée cette fois Catherine Plat, est inhumée dans le cimetière de la paroisse Notre-Dame de Montréal. La brève inscription au registre paroissial lui attribue 70 ans environ (nous savons qu'elle avait en fait 71 ans), et l'identifie comme veuve de Pierre Charron. Aucune référence n'est faite dans cet acte à ses enfants ni à son second mari, Sébastien Brisson, ce qui n'est pas coutumier. Ce dernier, pour sa part, se remarie en 1722 à Repentigny à Marie-Marguerite Rivière, qui lui donnera un second fils, Mathurin.

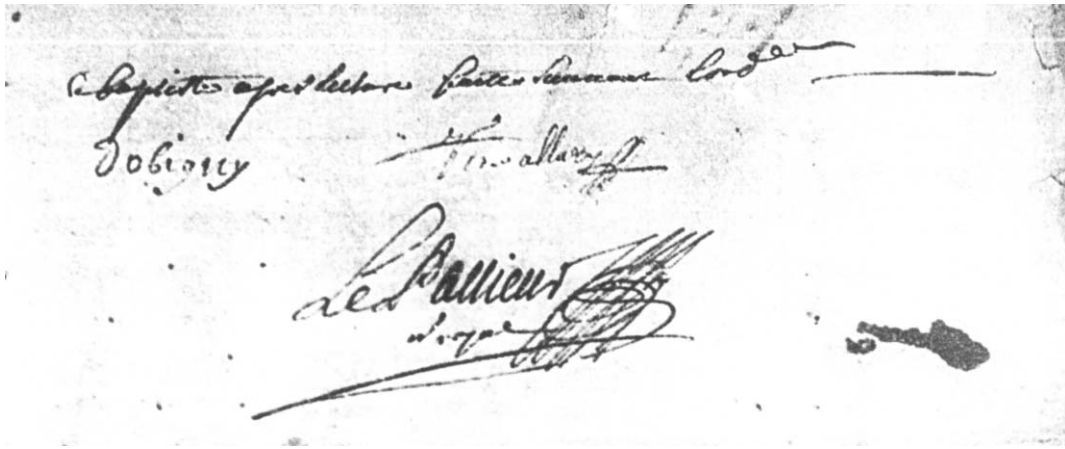
Reproduction du contrat original (page suivantes)

³ Jetté, René : Dictionnaire généalogique des familles du Québec, page 173. Montréal, 1983.

⁴ Idem, page 179

⁵ On peut rejoindre Mme Nolia Gervais par courrier électronique à noliagervais@yahoo.ca

ARCHIVE 3
Du District
de
MONTREAL
Of the
District of



Transcription par Noëlla Gervais

Contrat de mariage de Sebastien brisson laRoche Et de Catherine Peillatte veufve pierre Charon du 25e Xbre 1708

mariage [sebastien brisson laRoche et] de Catherine peillatte

Pardevant Michel Lepaillieur notaire Royal de l'Isle de montreal Residant a villemarie Les [parties] Et tesmoins cy bas nommes sont present en leurs personnes Sebastien brisson dit laRoche maître [bonnetier] resident de Cette ville natif de la ville de Bordeaux paroisse St Surrin fils majeur De Sieur Sebastien brisson marchand Courroyer Et de Jeanne La Coste Ses

pere et mere d'une part ; [Et aussi faisant] Catherine Pillatte veufve de deffunt pierre charon vivant habitant de longueuil d'autre part

Lesquelles parties de leur bon gré et volentes En presence de leurs amis pour ce assemble de part et d'autre sçavoir du sieur Sébastien Cholette Me tisserand, le sr louis baptiste de la france dit la france ont reconnu et Confesse avoir fait accorder les accords promesses et Conventions de Mariage qui En suivent Cest a sçavoir que ledit Sieur Sebastient brisson Et laditte Catherine pillatte Se sont reciproquement Se prendre l'un L'autre mary Et femme par Loy Et nom du mariage pour iceluy faire et Solemniser en face de nostre mere Ste Eglise Le plutost que faire ce pourra lequel sera aviser Et deliberer entre eux Leurs parants Et amis Sy dieu Et nostre mere Ste Eglise Sy Consentent et accordent pour estre Lesdits futurs espoux ont et Communs de leurs biens Meubles Et Conquets Immeubles du jour de Leurs espousailles Et soit pu rien emporte suivant la Coutume de paris Seront en Rien excepter a laquelle il sera fait leurs biens qu'ils fassent Leur lieu demeure en [ce] pais ou la Coutume fut Contraire et ausquelles ils derogent par ces presentes Ne Seront tenus des dettes lun de l'autre faittes et Créés avant la Celebration dudit futur mariage mais Sy aucunes y a elles seront payer et acquitter par Celuy qui les aura faitte Et Créés

Et sur son bien Ledit futur espoux a doüé a doüé laditte future espouse du douaire Coutumier ; a prendre quand doüaire aura lieu sur les plus Clairs biens de leur futur Communauté et sur les propres & acquest Et Conquets dudit futur Espoux qu'il aura des a present Chargez et hypotequez Et sans que ladite future Epouse Soit obligée de le demander en justice

Le preciput Sera Egal Et Reciproque de la somme de deux cents livres a prendre par Le Survivant d'Eux sur les Biens meubles de la future Communauté apres Inventaire fait d'iceux Et sans Cruë avec partage, a Este Reconnu par laditte future Epouse que ledit futur Espoux

apporte et donne la somme de Cinq Cents livres Sçavoir La somme ledit Cent Cinquante livres En monnoye de Cartes #, Celle de Cinquante livres quil Luy sont dubs payés par deniers particuliers Et Celle de deux cent livres en toise Et d'Etoffe Suivant En laditte estimation qui en a Este faite Entre Eux Et leurs dits amis ainsy quilz l'ont dit [octroyé], laquelle somme de Cinq Cent livres luy tiendra nature et propre a son bien et lieu E sera la somme

Et Reciproquement par lesdits futurs espoux s portent Lun a Lautre quilz font et fais par cesdites presentes don mtuel Et Reciproque Lun a l'autre de tous et ont Chacuns leurs

biens meubles Immeubles propres acquets et Conquest quilz auront au jour de leur deceds de quelque nature quilz sera sans Estre Et en quelques Lieux quilz Soient Scitues consiste, pour En jouir par Le survivant d'Eux En toutes propriété aperpetuité ses hoirs Et Ayant Causes Et puisque pour quelque raison Et tous quelque pretexte que ce Soit, la presente donation puisse estre revoquée a la Charge par le survivant En feras dire Et celebrer cinquante basses messes pour Et [p...dder]

En Cas arrivant de la disSolution dudi futur mariage par le deceds dudi futur espoux Sera loisible a la ditte future Epouse d'accepter ou renoncer a laditte Communauté Et En y renonçant remporter franchement et quittement tout Ce queles y aura apporte Comme le

dot douaire preciput Ses hardes Lingues bagues joyaux a son Usage Son lit garny Et generallement tout ce qui Luy sera avenir Et Eschue tant par Succession donation quautrement Sans quelle soit tenue des dettes de lad Communauté encor bien quelle y Eut portés Sy fut obligé et Condamné et pour faire insinuer ces presentes [Le] tout ou besoin Sera dans le temps de lordonnance lesdites parties ont fait et Constitué leur procureur le porteur des presentes auquel ils donnent pouvoir de ce faire et den requerrir acte en forme

Car ainsy le tout a Esté Convenu Stipulé et accordé entre lesdites parties Sans quoy ledit mariage neut esté fait et accomply Promettant obligeant Chacun En droit Loy & Renoncant & fait Et passe audi villemarie estude dudi notaire apres midy ving Cinq jour de decembre mil Sept Cent huit en presence des Sieurs jean pierre dobigny [haubergiste] jean allary maître Charpentier appert pour tesmoins demeurants audi villemarie qui ont avec ledi notaire

Signe Et lesdit futurs espoux ainsy que Lesdits Srs Chollet Et baptiste apres lecture faittes Suivant lor[donnan]ce

dobigny

Jean allary (paraphe)

LePailleur (paraphe) n[otai]r[e] royal

L'ÉCOLE DU RANG

Micheline Charron # 15

Le beau texte de Lorraine Ducharme-Rosauer, intitulé *One Room Schools*, m'a rappelé bien des souvenirs. J'ai connu moi aussi l'école à classes multiples, avec une variante toutefois : l'institutrice était ma mère.

Que je vous raconte l'histoire : en 1937 à Montréal, c'était La Crise. Les hommes travaillaient pour un salaire minable et beaucoup de familles étaient sur le Secours direct, ancêtre du Bien-être Social. Le gouvernement, afin de sortir les gens de Montréal, ouvrait des terres à la colonisation, en Abitibi. Cent acres de terre, plus une maison déjà construite. Le colon n'avait qu'à défricher la terre et elle lui appartenait.

Mon père gagnait chichement la vie de la famille avec son métier de barbier; pour un fils de cultivateur, il s'agissait là d'une occasion inespérée. Dans l'hiver 1937, mes parents prirent donc le train pour l'Abitibi avec armes et bagages. Direction : Lac Castagnier, petit établissement dans la région d'Amos. Bébé de deux ans, je faisais partie de l'expédition.

La réalité fut plutôt décevante : les terres avaient été cadastrées en plein hiver, sans souci de la qualité du terrain. Notre colonie se trouva établie dans une « *swamp* », lisez « tourbière ». Dans l'impossibilité de cultiver, les colons devinrent bûcherons et se mirent à abattre tous les arbres disponibles. Mon père devint mesureur de billots et de « pitoune ». Quant à ma mère, institutrice diplômée et expérimentée, elle se vit offrir un poste d'institutrice. Normalement une femme mariée ne devait pas enseigner, mais les circonstances étaient exceptionnelles.

Donc, lorsque j'eus quatre ans ma mère reprit son métier d'institutrice. J'ai conservé ses contrats d'engagement. Pour 30,00 \$ par mois elle devait enseigner aux élèves qui se présenteraient, tenir la classe propre, surveiller les élèves et tenir les registres requis. Son premier contrat date de 1939.

Nous devions habiter l'école elle et moi. Mon père viendrait nous voir les fins de semaine et nous nous retrouverions aux vacances d'été. À l'âge de quatre ans et demi, je ne pouvais pas être scolarisée. J'ai passé cette année-là à jouer sans bruit dans la salle de classe durant le temps que ma mère enseignait aux élèves. À la fin de l'année, elle découvrit que je savais lire à force d'écouter ce qu'elle disait aux autres. L'année suivante, j'eus droit à mon pupitre et à mon livre de lecture. Durant les neuf années qui suivirent, je connus cinq écoles différentes.

Elles étaient toutes bâties sur le même modèle : un bâtiment de bois à toit de tôle comprenant seulement un rez-de-chaussée. À l'école, était accolé un hangar servant à entreposer le bois de chauffage. À partir du hangar, un long couloir menait à des toilettes rudimentaires, une pour les garçons, une pour les filles. À -40 °F, on ne s'y attardait pas...J'eus un matin la surprise d'y arriver nez à nez avec une belette aussi surprise que moi.

L'école elle-même était divisée en deux parties inégales : à gauche une grande salle de classe contenant une vingtaine de pupitres; à droite le petit logis de l'institutrice : deux pièces; une cuisine salon-salle à manger, une petite chambre à coucher. L'école s'ouvrait sur un vestibule où les élèves accrochaient leurs manteaux. L'ameublement était le même d'une école à l'autre. Pour la salle de classe :

- Pupitres en bois dont le dossier soutenait la surface de travail du pupitre arrière. Les pupitres étaient vissés par sections sur des rails de bois, ce qui permettait de les déplacer pour le nettoyage du plancher.
- Une petite estrade à l'avant pour le pupitre de la « maîtresse »
- Deux tableaux noirs probablement en *Masonite*, qui étaient repeints au besoin.
- Un poêle à deux-ponts qui chauffait tout le bâtiment.
- Une boîte à bois que les garçons remplissaient tous les jours.
- À l'arrière de la classe, un petit placard qui portait le nom pompeux de bibliothèque. On y trouvait ce que les « riches » de Montréal voulaient bien nous envoyer : mélange hétéroclite de livres des Frères du Sacré-Cœur, des Frères des Écoles Chrétiennes, des Maristes, des Frères de l'Instruction chrétienne.

Tous des livres usagés. La collection variait d'une école à l'autre et nous devions nous y adapter.

La salle de classe était éclairée par cinq grandes fenêtres. C'était la seule source d'éclairage, donc les pupitres étaient toujours orientés de façon à ce que l'éclairage vienne de gauche, cela facilitait l'écriture. Tant pis pour les gauchers, mais il n'y avait pas de gauchers à cette époque...

Sur les murs, les cartes géographiques, un crucifix, des images pieuses; durant la guerre des affiches de propagande.

J'ai fait la plus grande partie de ma scolarité durant la 2e guerre mondiale; je me rappelle d'une grande affiche illustrant le lieutenant-colonel Dollard Ménard, l'uniforme ensanglanté, son bras valide tenant son fusil haut levé, entraînant ses soldats au combat. D'autres affiches nous exhortaient à ne pas répandre de rumeurs et à combattre l'inflation. Un certain septembre, lorsque ma mère prit possession de son école, un mauvais plaisant avait peint une immense croix gammée sur le toit. Les commissaires s'empressèrent de repeindre le toit.

Dans le vestibule une tablette supportait un seau et un gobelet : c'était là notre système d'eau courante. Certaines écoles avaient un puits, mais pas de pompe. Autrement, un garçon était chargé d'apporter l'eau au seau tous les jours.

Le logis de la « maîtresse » était sommairement meublé. L'ameublement variait selon la générosité des donateurs de la ville. À l'école du village, je me souviens d'une causeuse en velours coupé vert mousse et d'une table ronde à pieds tournés. Je n'ai pas de souvenirs des autres écoles, cela ne devait pas être mémorable.

Le poêle à deux-ponts nous servait pour la cuisine. Un placard servait à entreposer la nourriture et les objets de cuisine. Pas de réfrigérateur bien sûr. De septembre à juin, la température était assez fraîche pour que les denrées périssables se conservent dans la cave en terre battue, non chauffée.

La chambre comprenait un lit de fer, au matelas à demi défoncé et un bureau quelconque. Je me souviens d'une coiffeuse assez peu fonctionnelle, mais que je trouvais très belle. La malle de ma mère complétait l'ameublement.

C'était là le domaine que je partageais avec ma mère durant toute l'année scolaire, d'une année à l'autre.

LA VIE À L'ÉCOLE, AU QUOTIDIEN

Quelques jours avant le début des classes nous rassemblions les objets dont nous aurions besoin durant l'année. J'entreposais mes poupées pour la durée de l'année scolaire; je ne me souviens pas de n'avoir jamais emporté une poupée à l'école. Ma mère visitait sa future école, demandait aux commissaires de repeindre le plancher de bois et les tableaux noirs.

Puis mon père attelait son cheval et venait nous reconduire.

Ma mère s'installait. En plus de nos objets personnels elle emportait ses livres, clochette, cadran *Wesclock* et d'autres articles plus originaux : n'aimant pas voir les fenêtres nues dans la salle de classe elle accrochait ses propres rideaux. Elle vissait au mur son aiguiseur à crayons, les petits ayant bien du mal à tailler leurs crayons au canif. Et surtout elle avait recyclé une de nos « crémeuses » en abreuvoir (une crémeuse est une sorte de bidon avec un couvercle et un robinet à la base, servant à séparer la crème du lait). Le seau d'eau dans lequel chacun plongeait le gobelet la dégustait, avec raison.

Durant ce temps j'inspectais la « bibliothèque » cherchant les trésors qu'elle pourrait contenir. Et je réussissais en général à convaincre un chat errant de me tenir compagnie pour l'année.

Un colon venait livrer la vingtaine de cordes de bois nécessaires pour passer l'hiver. Connaissez-vous l'expression « Rire comme une corde de bois qui déboule »? Si vous avez déjà entendu débouler en pleine nuit, dans un hangar, vingt cordes de bois mal cordé, vous savez ce que cela veut dire. Le lendemain les garçons avaient la tâche de recorder tout ce bois.

Au jour J, l'école ouvrait.

Groupe d'élèves de la 1^{re} à la 9^e année, de nombre variable. Entre 10 et 20 peut-être.

Les élèves s'assemblaient dans la cour. Moi j'observais par une fenêtre : de quoi avaient-ils l'air? Pourrais-je me faire des camarades? C'était à recommencer à chaque école.

Ma mère ouvrait la porte, je sortais prendre mon rang avec les autres et nous entrions tous en bon ordre. J'appelais ma mère « Madame » et je la vouvoyais comme les autres.

La routine s'installait : classe de 9 heures à midi. Je revois ma mère en train d'éplucher ses légumes à son pupitre tout en donnant des explications à ses élèves; il fallait bien que nous mangions nous aussi. Les élèves les plus éloignés apportaient leur lunch et dînaient à leur pupitre. Les autres allaient dîner chez eux.

La classe reprenait à 13 heures par une prière suivie d'une page de La vie des Saints. Il y avait un saint pour chaque jour de l'année, inscrit au calendrier. C'étaient souvent des martyrs : ébouillantés, cuits sur le gril (Saint Laurent), crucifiés la tête en bas (Saint Pierre), percés de flèches (Saint Sébastien), dévorés par les lions, il y en avait pour tous les goûts. Nous étions censés aspirer à un sort aussi glorieux...

Le vendredi après-midi était réservé au dessin; c'était pour moi la plus belle journée de la semaine. Nous dessinions en général d'après nature; fruits, objets divers, la fameuse chaise à barreaux qu'il fallait dessiner selon les lois de la perspective... Ma mère avait eu la médaille du lieutenant-gouverneur en français et en dessin et ça paraissait!

L'école fermait vers 16 heures. Les élèves s'habillaient en riant et en bavardant; je leur tenais compagnie. J'aurais tellement voulu partir avec eux. C'était bien sûr impossible.

Après souper, la vaisselle faite, nous nous installions chacune à un bout de la table de la cuisine, ma mère avec sa pile de cahiers à corriger, moi avec mes devoirs à faire. La lampe à pétrole entre nous deux. Elle corrigeait parfois jusqu'à 11 heures du soir. Alors qu'on insiste tellement aujourd'hui sur l'aide aux devoirs, je ne me souviens pas qu'elle soit une seule fois intervenue dans mes devoirs. Nous avions chacune notre travail à faire.

En 5^e année, j'eus une promotion : elle me confiait les cahiers des plus jeunes à corriger. Je prenais cela très au sérieux.

Je passais mon temps libre comme je pouvais; j'en ai passé des soirées à la noirceur (ma mère utilisait la seule lampe) dans la salle de classe, accroupie devant le poêle à bois, à regarder rougeoyer les braises. Ça valait bien certaines émissions de TV d'aujourd'hui.

Et puis je feuilletais les dictionnaires; c'est surprenant ce qu'on peut y apprendre : j'y ai découvert, entre autres, les dieux grecs et romains!

L'année passait. Les élèves les plus avancés aidaient les plus jeunes, ce qui renforçait en même temps leur apprentissage. Les plus brillants pouvaient prendre de l'avance en écoutant les explications données aux classes plus avancées. Chacun y trouvait son compte.

En novembre ma mère commençait à feuilleter les catalogues : Eaton, Simpson, Dupuis & Frères, à la recherche de cadeaux pour ses élèves. Elle achetait à chacun un cadeau, de son propre argent. J'étais témoin de toutes ses démarches donc pas de grandes surprises pour moi. Mais elle parvenait à me cacher ce que j'aurais moi-même. Pour Noël nous préparions un spectacle auquel les parents assistaient. Les cadeaux étaient distribués en même temps. L'hiver était là. Il faisait quelquefois si froid dans la salle de classe que nous devions nous regrouper autour du poêle et garder nos habits de neige.

Et puis un beau jour c'était le printemps; les outardes remontaient du sud, nous nous précipitions aux fenêtres pour les voir. Pour une fois, ma mère ne disait rien. Encore aujourd'hui le passage des outardes est pour moi un événement spécial.

Le printemps nous amenait des visiteurs : l'infirmière de la Croix-Rouge venait vérifier notre état de santé; les Pères Blancs d'Afrique et les sœurs de l'Immaculée-Conception venaient nous parler de leurs missions d'Afrique.

Et la visite tant redoutée : celle de l'inspecteur d'école. Il venait fin mai, début de juin. Je n'ai jamais compris, dans un rang où le seul téléphone était au magasin général, où il passait peut-être un camion par semaine, comment nous arrivions à être au courant des déplacements de l'inspecteur. « On l'avait vu à tel village; Il se rapprochait... ». Et un beau jour, il était là. Nous étions sur un pied d'alerte depuis une semaine, les élèves avaient leurs meilleurs habits, les filles leurs cheveux tressés bien serrés. L'école luisait de propreté.

L'inspecteur évaluait les élèves ET l'institutrice. Il examinait les registres de l'école et nous interrogeait sur les matières au programme. Ensuite, il faisait tirer au sort deux volumes : un pour les petits, un pour les grands. J'avais vite réalisé qu'il choisissait toujours le même chiffre d'une année à l'autre. J'ai une bonne collection des livres de l'inspecteur... Ensuite il nous accordait une journée de congé. Immanquablement ma mère disait : « Nous n'avons pas le temps de prendre un congé, il nous reste trop de choses à voir ». Et nous perdions notre congé.

La fin de juin entraînait beaucoup d'activité : les 7e et 9e années se préparaient à passer l'examen du Département de l'Instruction publique en vue de l'obtention de leur diplôme. La fin de l'année était marquée par la distribution des prix en présence des parents.

Selon la loi, l'institutrice était congédiée à chaque printemps pour être réembauchée à l'automne. Ma mère prenait cela comme une insulte à chaque fois.

Comment ai-je vécu cela? Eh bien, le statut de « p'tite-fille-de-la-maîtresse-d'école » n'était pas si enviable que cela : les élèves ont toujours été gentils avec moi et personne ne m'a jamais joué de vilains tours. Mais je ne faisais pas partie de leur groupe. Ils avaient assez l'instinct de survie pour ne pas parler devant moi de leurs menues escapades, même si je n'étais pas rapporteuse.

Et puis je n'avais droit ni à l'erreur, ni aux récompenses. En tant que « p'tite-fille-de-la-maîtresse », je devais avoir un comportement impeccable, mais je n'en étais jamais récompensée. Ma mère, dans sa hantise d'être taxée de favoritisme à mon égard, versait dans l'excès contraire. Quels que soient mes mérites, la première place si convoitée de tous n'était jamais pour moi. Je finis par en prendre mon parti. « *Such is life* » disent les Anglais.

Je lui suis tout de même reconnaissante de m'avoir donné une instruction de bonne qualité dans les limites de l'époque. Plus encore, elle m'a appris à voir la beauté des choses qui nous entouraient. Nous avons passé des moments précieux à admirer le givre étincelant sur les arbres dans le soleil matinal d'hiver ou le chatolement d'une aurore boréale rose qui embrasait tout le ciel, en pleine nuit.

En 1949 mes parents décidèrent qu'il n'y avait pas d'avenir là où nous étions et ils décidèrent de plier bagage. C'était la fin de l'aventure.

Mais je garde un souvenir ébloui de l'hiver abitibien, des champs de neige immaculée, des fantastiques aurores boréales et des geais gris si familiers qu'ils venaient manger dans ma main.

C'est le pays de mon enfance.

Death of G. Richard DuCharme (# 268): a Michigan Logging Pioneer Family Generation Comes to an End.

by Mary DuCharme

The Ducharme 9th Generation

The DuCharme family has said good-bye to a Michigan logging pioneer's immediate family when the last son, **G. Richard DuCharme**, who was also the last-born, has left this world, October 17, 2005.

G. Richard Ducharme was the son of **Lige James DuCharme** and **Herminie McMoran**. His father **Lige Ducharme (Pierre and Angele Aubin)**, October 8, 1860, Goderich, ON) traveled from Goderich, ON, to Harrisville, MI, when he was a boy. At the age of 12 years old, he became a cook at the local logging camp. As the woods had thinned in Harrisville, he traveled with the loggers up into the Upper Peninsula of Michigan. There he met Herminie, brought over from an orphanage in Ottawa, ON at the age of 16 by her aunt and uncle, the Blair family. They married in Grand Marais, MI, August 22, 1898. They had 11 children, including 1 who died in infancy. The children's name and birth date and deceased dates are:

Father:

Lige James DuCharme, Born October 10, 1871, Goderich, Ont, died 1938, Flint, MI, Married: Grand Marais, MI, August 22, 1898

Mother:

Herminie McMoran, Born March 13, 1880, Ottawa, Ont, died September 2, 1959, Flint, MI

Their children:

Claudia Ann, Born July 10, 1899, Grand Marais, MI, Died December 22, 1965 Turner, MI, Married John (Jack) Basney April 22, 1918, Newberry, MI

Norman Charles, Born September 15, 1900, Ironwood, MI Died June 8, 1982, Flint, MI
Married Avis A. Hopkins, May 28, 1924 ?Fremont, MI

Valerie Loretta, Born December 18, 1901, Grand Marais, MI, Died ??, Flint, MI Married Louis LaFever, ? Date, ?Where

Theodore, Born September 20, 1905, Grand Marais, MI, Died December 13, 1977, Sun City, Arizona, Married Christena Hempton ?Date, ?Where

Herminie (Sister Amadeus) Born Sept 7, 1907, Grand Marais, MI, Died March 20, 1985, Kalamazoo, MI. Entered Congregation of St. Joseph Order Sisters, Nov 21, 1929

Jacobus Lige James, Born April 1, 1910, Died April 16, 1910.

Joseph P (Peter), Born Jun 21, 1912, McMillan, MI. Died May 26, 1983, Flint, MI, Married **Evelyn C. Sadlow**, October 19, 1935, Flint, MI

Agnes Elizabeth, Born July 23, 1914, McMillan, MI, Died ?, Clio, MI,
Married **Raymond C. Carskie**, May 12, 1934, Flint, MI

James C., Born ?date, 1917, ?Marenisco, MI, Died (Strep Throat), June 17, 1935, Ann Arbor, MI

Richard George (Dick), Born May 12, 1921, Marenisco, MI, Died October 17, 2005, Flint, MI
Married **Louise Czerny**, May 15, 1943, Flint, MI

When **Lige** resided in Grand Marais, he had become the train conductor/engineer for the Grand Marais to Seney route. Seney is the town depicted in Ernest Hemingway's autobiography short stories, "Big Two-Hearted River". He mentions the Grand Marais – Seney train in this story so he perhaps knew my grandfather **Lige**. **Lige** had a cow and a company house supplied by the railroad company. There is a picture in the Grand Marais archives of **Lige** waving from the train. During this time, this area was booming and there was much merriment in the town. It is now very small and quaint with little but resort activity there. In Grand Marais, **Claudia, Valerie and Norman** were born (Norman's obituary says he was born in Ironwood).

As logging decreased in the Upper Peninsula, the loggers kept traveling west. **Lige** got a job working at the saw mill in Marenisco, Michigan in Gogebic County. They would get a one-year shipment from Sears-Roebuck Company which included a barrel of pickles. At this location, **Ted, Agnes, Herminie (Nini), Joseph, James and G. (George) Richard** were born.

When my father, **G. Richard** was 5, the logging industry up north was finished. There was no more land to log unless you traveled to another state or country. At that time, the auto industry started to rev up and thus began the next chapter in this logger family's life. **Claudia** was now married to **Jack Basney**, so the family moved into their house on Colorado Street in Flint, Michigan. Flint is known for designing carriages in the pre-auto years and Fisher Body (automobile body designs for General Motors) became one of the mainstay industries in Flint. Carriage design is in our family crest. Well, **Theodore** was admitted to General Motors Institute (GMI). After **Theodore** graduated, he paid the way for **Nini** to enter the Congregation of the Sisters of St. Joseph, Nazareth, MI, and **Dick (G. Richard)** to be admitted to GMI. We also have in our crest pride (fierté) and tenacity. The DuCharme family has certainly persevered. In Flint, **Lige** could not read so he landed a job caring for horses at the local dairy horse barn. It led to his demise when a horse kicked him in the liver in 1938 and he subsequently died. Shortly there after, his son **James**, one week after graduating from St. Mary's High School in Flint, died from strep throat.

There also was a history of alcoholism in the family and especially after losing their significant others, many spouses succumbed to this disease. Life was not easy and the children were sometimes viewed as to be seen but not heard. Praise was limited so as to not give the children a big head. The Catholic religion was devoutly followed in my family and others. We actually had a nun in the family.

Here are some quips about my father that have been remembered.

"I am like a "Southern Rebel", but am instead a "Northern Rebel" was his comment. During his funeral wake, we found out he was one of the "Terrible 5", at the St. Mary's Catholic High School, who the priest was convinced were all headed for trouble. Somehow he made it past that history, but retained a "brutal honesty"-when one of the kids told him they were sorry, he would say "yes, you should be sorry". His wry sense of humor, along with his honesty, would get a response to a child who said he was "in the right" after an auto accident-"yea, you could have been dead right".

His children all tended to be fairly independent, sometimes spending the whole day at Mott Park in Flint, coming home only for dinner. They got to know the neighbors and kept up his tradition by getting into trouble, but not too serious. By the time you were 16, you were expected to have absorbed how to live your life and we had little limitations on our daily lives.

During all of our growing up and since, one thing that became clear to us was that he loved his wife and children in an unconditional way. He could strongly disagree with what you did, but he never stopped loving you. This is the ideal for which we are most grateful and hope to carry forward to honor his life.

-O-O-O-O-



La foire aux questions /Asking questions

Par Luc Charron #12

La chronique "La Foire aux questions" permet de poser à tous nos membres les questions restées sans réponses au terme de vos recherches. Toutes les questions, de même que les réponses éventuelles, doivent être adressées au responsable de cette chronique. Veuillez poser vos questions brièvement et clairement. Ne pas oublier d'indiquer le numéro de la question dans vos réponses, le cas échéant.

This column allows you to ask to all our members the questions for which no answers were found in your researchs. Questions and answers must be sent to the editor of this column. Please write your questions briefly and clearly. When answering a question, don't forget to give the question's number.

QUESTIONS:

Q-18.2.01 Recherche les parents et le mariage de f. **Roger Charron** m. à **Alice Saint-Jean** (1916-2005) autrefois de Vanier en Ontario. (Luc Charron #12)

Q-18.2.02 Recherche les parents et le mariage de **Marcel Charron** (1925-2005) et de **Thérèse Touchette** de Rougemont. Ils ont deux fils : **Gaétan Charron** et **Richard Charron**. (Luc Charron #12)

Q-18.2.03 Recherche les parents et le mariage de **Marie-Anna Charron** (1913-2005) et de **Léo Lépine**. Elle est décédée le 22 décembre 2005 à Verdun (Luc Charron #12)

Q-18.2.04 Recherche les parents et le mariage de **Jacqueline Charron** (1924-2005) et de **Maurice Lapointe**. Elle est décédée le 18 décembre 2005 en Outaouais. Elle a une sœur : **Cécile Charron**. (Luc Charron #12)

Q-18.2.05 Qui étaient **Frank Charron/Wheeler** et **Louisa Gorman**? Selon l'Index of births du MA leur fils Charles est né à Townsend MA le 14 février 1868. Charles épousa Alphena /Alfreda Grandmaison en un lieu inconnu. 8 enfants sont nés à Nashua NH de 1889 à 1910 (Micheline Charron # 15)

Q-18.2.06 Qui étaient **Louis Charron** et **Marie Béland** ? Leur fils Joseph épousa Adèle Fournier le 17 septembre 1883 à Attleboro, (St Stephen) MA. Aucun nom de parents. Joseph serait né en 1852 au Canada. Il décéda le 17 mars 1912 à Providence RI. A son décès les parents sont mentionnés.

RÉPONSES/ANSWERS:

R-18.1.01 Réponse partielle : **André Ducharme** et **Elyse Lamoureux** se sont mariés le 22 juillet 1950 à l'église presbytérienne française Saint-Luc, à Montréal. (Pierre Ducharme #19).

R-18.1.02 **Marcellin Charron** (Marcellin, Émilie Boucher) épouse **Céline Rochon** le 3 janvier 1871 à Montréal, (Église évangélique). Je n'ai pas le nom des enfants, mais il est un candidat vraisemblable. C'est un Charron/Laferrière. (Micheline Charron # 15)

R.18.1.03 **Auguste Charron** (Hippolyte, Virginie Dionne) épouse **Maria Sansregret** le 23 avril 1901 à la cathédrale de Joliette. C'est aussi un Charron/Laferrière (Micheline Charron # 15)

R-18.1.05 **Jean-Marc Charron** est le fils de **André-Gilles Charron** et de **Madeleine Lapensée** mariés le 1 juin 1957 à Sainte-Cécile de Montréal, petit-fils de **Ferdinand Charron** et de **Antoinette Plante** mariés le 4 août 1934 à Saint-Pierre Claver de Montréal. (Micheline Charron # 15)

R-18.1.06 **Cécile Charron** (Philibert, Florina Dalpé) épouse **Hervé Gaudreau** le 14 avril 1956 à St-Marc de Montréal (Micheline Charron # 15)

Commentaires sur l'article

« Our ancestor Pierre Charron, a biography »

Micheline Charron # 15

J'ai lu avec intérêt dans le bulletin d'octobre 2005 le texte de Robert G. Ducharme, « *Our ancestor Pierre Charron, a biography* ». Cependant lorsqu'il est question de mon ancêtre Jean Charon j'aimerais apporter deux précisions.

Première précision.

Jean Charron épousa Geneviève Boucher en 1733, date imprécise. Les parents de Geneviève étaient bien Charles Boucher et Marie Hénault.

Je réfère les lecteurs à un texte que j'ai publié dans Le Trait d'Union de mai 1995 (Vol.2 no.3), « **Le mariage de Jean Charron et de Geneviève Boucher** » Il s'agit en bref d'un extrait de la convention de mariage entre Jean et Geneviève.

« L'an 1733, le quatrième jour de mai n'y ayant point de notaire dans la paroisse de Berthier le Sieur Jean Charon veuf de feu Marie Magdeleine Guertin, la veuve Marie Hénault Boucher....., Marie geneviève Boucher fille de feu Charles Boucher et Marie Hénault ses père et mère sont venus me trouver dans mon prebitaire.....pour me prier d'écrire les conventions et articles de mariage faits entre le Sieur Jean Charon et geneviève Boucher sa future épouse afin d'être portées au plustôt chez un notaire.... »

Le tout rédigé par le père Jos. Gaillard. Convention entérinée par le notaire Jean-Baptiste Adhémar le 31 juillet 1733. Le mariage religieux est demeuré introuvable, certains registres de Berthier ayant été détruits. J'ai photocopie des deux contrats.

Seconde précision

Dans mes données j'ai dix enfants pour Jean Charon et Madeleine Guertin. La descendance a été assurée par deux mariages :

- Jean-Baptiste, qui épousa Charlotte Boucher (sœur de Geneviève nommée ci-haut!) en 1732
- Michel Amable, qui épousa Angélique Marier en 1749

Un 3^e fils, Jacques, mourut à l'âge de 22 ans, apparemment célibataire.

L'union de Jean Charon et de Geneviève Boucher donna quatre filles et un seul fils, Antoine, qui décéda à 23 ans.

Nouvelle parution

Poursuivant sa prolifique carrière d'écrivain et d'historien de la petite histoire de Sainte-Thérèse-de-Blainville, le président-fondateur de notre association, M. Gilles Charron, a procédé le 16 octobre 2005 au lancement d'un nouvel ouvrage, « *L'histoire de Sainte-Thérèse par ses vieilles maisons* ».

Cet ouvrage rassemble des écrits inédits de témoins du passé. Ces textes et anecdotes relient les bâtiments et sites remarquables de Sainte-Thérèse, dont l'histoire de la maison Lachaîne, la Vieille maison grise, l'Hospice Drapeau, etc. La liste des élus municipaux depuis 1849 y est également consignée.

« *L'histoire de Sainte-Thérèse par ses vieilles maisons* » constitue la suite logique des ouvrages précédente de Gilles Charron, après « *L'histoire de Sainte-Thérèse par ses pierres tombales* » (2002), « *L'histoire de Sainte-Thérèse par ses noms de rues* » (1999), « *L'histoire de sept familles térésiennes* » (1995). Mais ce n'est certainement pas la fin des travaux de M. Charron, qui prépare encore sept autres livres sur divers sujets reliés à l'histoire de la ville de Sainte-Thérèse.

« *L'histoire de Sainte-Thérèse par ses vieilles maisons* » est en vente à la bibliothèque de cette ville. Pour plus de détails, contacter l'auteur, à gramar@videotron.ca.

Le mariage protestant au XVI siècle

Jean-François Viel (# 271).

[Nous savons que notre ancêtre Pierre Charron était originaire d'une famille qui avait adhéré au protestantisme au début du XVIIe siècle. M. Jean-François Viel, généalogiste professionnel et membre honoraire de notre association, nous a transmis récemment sur le mariage protestant, qui n'est pas considéré comme un sacrement, le court texte suivant extrait d'un ouvrage de Jeanne Garrisson intitulé « Les Protestants au XVIe siècle ». Nos remerciements à M. Viel. ndlr]

« En droit canonique protestant, le lien conjugal se forme en deux temps. Des promesses sont d'abord échangées entre les futurs époux; elles sont indissolubles, souvent authentifiées par contrat notarié. Une seconde étape solennise le mariage *in facie ecclesiae* au cours d'une cérémonie présidée par le pasteur. Des conditions précises ont été préalablement remplies : les fiancés doivent avoir l'autorisation écrite ou orale de leurs parents. Si aucune opposition ne s'est élevée, l'union peut être scellée.

Ces dispositions rendent le mariage beaucoup plus compliqué qu'autrefois; cependant les promesses indissolubles suggèrent chez les théologiens calvinistes une répugnance à rompre totalement avec la doctrine catholique. De fait, elles s'apparentent tellement à l'ancienne conception du mariage que beaucoup de « fiancés » s'arrêtent là et vivent ensemble « à pot et à feu », sans se soucier de faire bénir leur couple par le ministre ».

Through it all : a tribute to my mother¹.

Craig DuCharme (# 241) craigduus@yahoo. com

Through it all, she lived a life
of values, ethics, and convictions.

Through it all, she lived a life
of fidelity, sacrificing her needs on
behalf of others, and instilling
foremost family.

Through it all, she lived a life
with a vivacious personality,
and a radiant smile.

Through it all, she live a life
of pain and suffering, where she
now is at peace and called beyond.

With that, her presence will be
missed; nevertheless, her spirit will
always remain embedded in our
hearts and minds.

(Footnotes)

¹ Mr Ducharme's mother, Arlene Hass-Ducharme, died on February 14, 2006 (see Obituary and Notices page in this issue). We extend our deepest sympathy to Craig and his family.

Nouveaux membres

M. Donald Robinson (# 301)	55 Circle Drive	Chester VT	05143
M. Armand Charron (# 302)	55 Marshall Park Drive	North Bay ON	P1A 2P1
Mme Lise Charron (# 303)	P.O. Box 925	Chapleau ON	P0M 1K0
Alexander Charron (# 304)	26 Strada Blvd	St. Catharines ON	L2S 3L8
Rollande H-Corbeil (# 305)	3017 Route 148 ouest	Papineauville QC	J0V 1R0

-O-O-O-O-

ENFIN DISPONIBLE!

Dictionnaire des Charron et Ducharme, 4^{ème} édition (2005)

C'est avec satisfaction et fierté que notre association annonce la parution de la 4^{ème} édition du « Dictionnaire des Charron et Ducharme », édité par Robert Charron, membre du conseil d'administration. Considérablement augmenté depuis la précédente édition de 2000, cet ouvrage se présente uniquement sous forme électronique, sur un CD accompagné d'un document de présentation qui explique son contenu et le moyen d'y accéder,

La présentation du dictionnaire en CD comporte au moins trois avantages. Premièrement, elle permet un accès rapide à l'information qui y est contenue. Deuxièmement, le fichier d'origine étant constamment mis à jour, les rééditions sont faciles à réaliser. Troisièmement, elle est de loin moins coûteuse à produire et à expédier, ce qui nous permet de l'offrir à un prix très bas.

Commandez votre exemplaire en utilisant le bon de commande ci-après.

NOW AVAILABLE!

Dictionnaire des Charron et Ducharme, 4th edition (2005)

Our association is proud to announce the publication of the 4th edition of the « Dictionnaire des Charron et Ducharme », edited by Robert Charron, member of the board of our association. Greatly increased since the previous edition of 2000, this work is available only as an electronic file, on a CD, which includes directions for use and index of all included articles.

The CD form has at least 3 advantages. First, it allows a rapid access to the information it contains. Second, the original file being regularly updated, new editions are easy to produce. Third, it is much less costly to make and handle, which allows us to sell it at a very low price.

Order now your copy of the *Dictionnaire*, using the following order form.

Pour information : Robert Charron (roblou1@sympatico.ca) ou
Pierre Ducharme (duchap00@cooptel.qc.ca)

DICTIONNAIRE DES CHARRON & DUCHARME,

4^{ème} ÉDITION CD / 4th EDITION, 2005 CD

BON DE COMMANDE

ORDER FORM

Nom/*name*: membre/*member* #:

Adresse/*Address*:

Ville/*City*: État/*state*: C.P./*ZIP*:

Téléphone/*phone*: Courriel/*email*:

Membres (*members*)* : 35,00\$ (31,50\$US) X=

Non membres et organismes* : 50,00\$ (45,00\$ US) X.....=
*non members and organizations** :

Adhésion : 1 an/yr = 15,00\$ (13.50 \$US) = ...
Membership : 2 ans/yr = 28,00\$ (25,20 \$US)

Une adhésion permet de profiter du taux réservé aux membres.
Joining now will entitle you to the member's rate for the CD.

* Manutention et frais de poste inclus/*handling and mailing included.*

Contribution volontaire au Fonds de recherche Émile-Ducharme=
Voluntary contribution to the Fonds de recherche Émile-Ducharme

TOTAL :

Faire parvenir à/*sent to*: Association des Charron et Ducharme inc.,
C.P. 78043, Succursale Aux 4 coins, Rosemère (QC) J7A 4P2

Nous vous remercions de votre appui. *We thank you for your support.*

ACD-13a. 2005-10-21

DÉCÈS ET AVIS SOCIAUX DES CHARRON & DUCHARME



Laurette Charron (1913-2005) décédée à Montréal le 19 octobre 2005 à l'âge de 91 ans, 11 mois. Funérailles à l'église St André-Apôtre de Montréal le 22. Elle était le dernier enfant de feu Louis Charron et feu Rose-Anna Bélanger, de Boileau, et la tante de Micheline Charron, membre du conseil de notre association.

Victor-Gaston Ducharme (1916-2005), membre de notre association (# 243) décédé le 1er avril 2005 à Regina, SK, à l'âge de 88 ans. Il était le fils de Siméon Ducharme et Eugénie Légaré, et le frère de l'abbé Roger Ducharme, aussi membre de notre association (# 75).

Lucien Charron, décédé le 14 novembre 2005 à North Bay, ON, à l'âge de 89 ans, deux semaines après son 60ème anniversaire de mariage. Il était le fils de Jean-Baptiste Charron et Victoria Cadieux, l'époux de Hermentine Faubert (de Val-des-Bois, QC), et le père de Armand Charron, membre de notre association (# 302). Né à Notre-Dame-du-Laus, QC, M. Charron a vécu à Kirkland, ON, de 1945 à 1997, avant de se retirer à North Bay.

G. Richard Ducharme (1921-2005), décédé le 17 octobre 2005 au Michigan à l'âge de 84 ans. Membre de notre association (# 268), il était le fils de Lige Ducharme (un pionnier du Michigan) et de Anne-Herménie McMoran, et l'époux de feu Louise Czerny (voir article dans ce numéro).

Armand Ducharme (1915-2005), décédé le 26 octobre 2005 à Ste-Marceline de Kildare, à l'âge de 90 ans. Il était le fils de Émery Ducharme et Albertine Bordeleau, et l'oncle de Marcel Ducharme, membre de notre association (# 42). Il laisse dans le deuil ses fils Raymond et Réal, leurs épouses, ainsi que trois petits fils.

Marcella Ducharme (1916-2005), décédée le 31 décembre 2005, à Ste-Marceline de Kildare, à l'âge de 89 ans. Sœur du précédent, elle était la fille de Émery Ducharme et Albertine Bordeleau, et donc la tante de Marcel Ducharme, membre de notre association (# 42). Sa généalogie a paru dans le Trait d'union, vol. 4, no 1, p. 22 et 23.

Laurette Desjardins-Raymond (1917-2006), décédée le 1er janvier 2006, à l'âge de 88 ans, au Centre hospitalier Le Gardeur. Fille de Zoël Desjardins et Clarinda Auger, elle était la belle-mère de Pierre Ducharme, président de notre association (# 19).

Colette Robert, décédée le 24 janvier 2006 à Gatineau., à l'âge de 73 ans. Épouse de Lucien Tremblay, elle était la mère de Monique Tremblay, conjointe de Fernand Charron, membre du conseil de notre association (# 6)

Laura Desbiens-Charron, décédée le 21 septembre 2004, à l'âge de 64 ans, à Chapleau, ON, inhumée au cimetière de l'endroit. Elle était l'épouse de Adrien Charron, fils de Napoléon et Marie-Paule Tremblay.

Arline Hass-Ducharme (1926-2006), décédée le 14 février 2006, à l'âge de 80 ans, au Wisconsin. Prédécedée par son mari Donald-Charles (1979), elle était la mère de Craig Ducharme, membre à vie de notre association (# 241)

Aurèle Charron 1942-2005), décédé le 10 septembre 2005 à Sudbury ON, à l'âge de 62 ans, inhumé au cimetière de Chelmsford, ON. Fils de Napoléon Charron et Marie-Paule Tremblay (membre de notre association), et l'époux de Georgette Charest.

Jean-Marc Charron (1964-2005), décédé le 13 septembre à Saint-Lin des Laurentides, à l'âge de 41 ans, inhumé le 19 au cimetière Notre-Dame-des-Neiges de Montréal. Fils de André-Gilles Charron et Madeleine Lapensée, conjoint de Sherley Audy.

Laurier (Larry) Charron (1931-2005), décédé le 26 septembre 2005 à Daytona Beach, Floride, à l'âge de 74 ans, inhumé le 29 octobre au cimetière de Saint-Denis-sur-Richelieu. Fils de Émile Charron et Marie-Blanche Archambault, époux de Anita Jarry.

Lucien Charron (1930-2005), décédé le 3 octobre 2005 à l'hôpital Charles-Lemoyne de Longueuil, à l'âge de 75 ans. Résident de Saint-Lambert, il était le fils de Mathias Charron et Laetitia Caron, époux de Jeannine Délisle.

André Ducharme (1924-2005), décédé le 4 octobre à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à l'âge de 80 ans, inhumé le 8 octobre au cimetière de Lanoraie. Fils d'Oscar Ducharme et de Marie-Laura Doucet, époux de Jeannette Rousseau, et président-fondateur de A. Ducharme Ltée.

Marcel Charron (1946-2005), décédé le 8 octobre 2005, à l'âge de 59 ans, à l'hôpital général de Hawkesbury ON. Fils de feu Adéodat Charron et Annette Desjardins, époux de Suzanne Servant.

Léonie Charron (1932-2005), décédée le 11 octobre, à l'âge de 73 ans, et inhumée le 14 octobre 2005 au cimetière de Lachute. Fille de Rosario Charron et Herméline de Chantal, épouse de Gilbert Thompson.

Pierre Ducharme (1957-2005), décédé le 26 octobre 2005, à l'âge de 48 ans, à Montréal. Fils de feu Jean-Jacques Ducharme et Marie Giasson.

Violette Charron (1915-2005), décédé le 10 novembre 2005 à Longueuil, à l'âge de 90 ans, inhumé le 17 novembre au cimetière Notre-des-Neiges de Montréal. Fille de Gaston Charron et Émilie-Julia Taronto, épouse de feu Jules Major.

Eugène Charron (1907-2005), décédé le 24 novembre 2005 au CHSLD Idola Saint-Jean de Laval, à l'âge de 98 ans et 9 mois. Fils de Dominateur Charron et Laura Boyer, époux de Victoria Thornton.

Francine Charron (1955-2005) décédé le 29 novembre 2005, à l'âge de 50 ans. Fille de Gaston Charron et Marie Dagenais.

Madeleine Charron (1931-2006), décédée le 27 janvier 2006, à l'âge de 75 ans. Fille de Cléophas Charron et Mélanie Couillard, épouse de feu Laurent Cossette.

L'Association des Charron et Ducharme offre ses plus sincères sympathies à toutes les familles touchées par ces deuils.

NAISSANCE

Le 20 janvier, naissance de **Isabelle Charron.**, fille de Marc Charron et Élise Perron, et petite fille de Armand Charron, membre de notre association (# 302)

-RECENSEMENT/CENSUS-

Descendance de Pierre Charron et Catherine Pillard de 1665 au 1er octobre 2005:

Comme on le sait, nos ancêtres Pierre Charron et Catherine Pillard ont eu quatre fils soit, dans l'ordre de naissance, Pierre, Nicolas, François et Jean. Les chiffres qui suivent incluent tous les descendants connus de ces fils, ayant porté ou portant, soit le nom Charron, soit le nom Ducharme. Ils n'incluent pas les descendants des filles, qui ne portent pas ces noms. Le nombre de descendants réels de Pierre et Catherine est donc bien supérieur.

Our ancestors Pierre and Catherine had four sons, that is Pierre, Nicolas, François et Jean. The following figures include all known descendants of these men, that used or use either the the name Charron, either the name Ducharme. They do not include daughters' descendants, who don't use these names. Hence, the real number of descendants of Pierre and Catherine is much more important

François Charron dit Ducharme :	7,549	(42.36%)
Pierre Charron :	5,253	(29.47%)
Jean Charron :	3,213	(18.03%)
Nicolas Charron :	1,808	(10.14%)
Total :	17,823	(100.00%)

Fonds de recherches Émile Ducharme Émile Ducharme Research Funds

Constitué en août 1998, le Fonds de recherches Émile Ducharme a pour objectif la cueillette de sommes d'argent destinées à financer des recherches généalogiques requérant une expertise professionnelle.

The Émile Ducharme Rearch Funds was created in Augsut 1998. It's goal is to collect amounts of money used for genealogical researchs that require professional expertise.

2005/10/02	Rose-Anna Charron-Cyr (# 152)	8.00\$
2005/10/23	Donald Robinson (# 301)	6,40\$ US
2005/11/18	Jacques Lefebvre (# 263)	7.00\$

Nous remercions avec gratitude ces généreux donateurs /.*These generous donors can be sure of our gratitude.*

Tarifs en vigueur au 1^{er} novembre 2004

ARTICLES	\$ can.	\$ U.S	Commentaires
Membership 1 an	15.00\$	13.50\$	Aucun changement depuis 1993
Membership 2 ans	28.00\$	25.20\$	Idem
Membership à vie	200.00\$	180.00\$	Idem
Le TRAIT D'UNION Vol 1-10, (30 #) CD	35.00\$	31.50\$	Prix par unité
Dictionnaire 2005: disque CD			
Membres	35.00\$	31.50\$	Disponible le 1^{er} septembre 2005
Non-membres	50.00\$	45.00\$	Disponible le 1^{er} septembre 2005
Armoiries:			
1 à 4 unités	10.00\$	9.00\$	Prix par unité
5 à 9 unités	7.50	6.75\$	Prix par unité
10 et plus	5.00\$	4.50\$	Prix par unité
Épinglettes:			
1 à 4 unités	7.00\$	6.30\$	Prix par unité
5 à 9 unités	6.00\$	5.40\$	Prix par unité
10 et plus	5.00\$	4.50\$	Prix par unité

Postes Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Fédération des familles-souches québécoises inc.
C.P. 6700, Succ. Sillery, Sainte-Foy (QC) G1T 2W2
IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE

ATTENTION !

La cotisation annuelle inclut 3 numéros du bulletin «LE TRAIT D'UNION». L'étiquette d'envoi de la dernière page indique, entre parenthèses, à côté ou sous votre nom, votre numéro de membre et la fin de votre inscription (**MOIS/ANNÉE**).

Votre carte de membre est échue ou le sera sous peu si l'étiquette porte une date **antérieure à 06/06 (juin 2006)**. Dans ce cas, ce bulletin est le dernier à vous parvenir, si vous ne retournez pas le coupon ci-dessous avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé votre inscription récemment, ne tenez pas compte de cet avis. Merci.

The annual fee includes three bulletins «LE TRAIT D'UNION». The label of the bulletin, on the last page, states between parenthesis, beside or under your name, your membership's number and expiry date (**MONTH/YEAR**).

Your membership has now expired or will soon be, if this label shows a date **before 06/06 (June 2006)**. In such a case, this bulletin is the last one you will receive, unless you return the coupon below, with your dues. If you renewed recently, please discard this notice and accept our thanks.

Nom/*name*: membre/*member* #:

Adresse/*Address*:

Ville/*City*: État/*state*: C.P./*ZIP*:

Téléphone/*phone*: Courriel/*email*:

Envoi du bulletin/*sending of the bulletin*: Poste/*mail* Courriel/*email*

COTISATION: (1 AN/*YEAR*: 15\$; 2 ANS/*YEARS*: 28\$*):

Dons au Fonds de recherche/*Research fund contribution*

TOTAL:

*** Paiement en devise américaine: déduisez 10% * Payment in U.S. currency: deduct 10%**

Faire parvenir à/*sent to*: Association des Charron & Ducharme inc.,
C.P. 78043, Succursale Aux quatre coins,
Rosemère, Québec, J7A 4P2

Nous vous remercions de votre appui. *We thank you for your support.*